

224C2556
FR0010285965-OP033-R09

5 décembre 2024

Ouverture et calendrier de l'offre publique de retrait visant les actions de la société.

1000MERCIS
(Euronext Growth Paris)

Le 4 décembre 2024, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique de retrait visant les actions de la société 1000MERCIS, déposée par Portzamparc (groupe BNP Paribas), agissant pour le compte de la société Positive YmpacT¹ (cf. D&I 224C2549 du 4 décembre 2024).

La note d'information de la société Positive YmpacT (visa n°24-510 du 4 décembre 2024) et la note en réponse de la société 1000MERCIS (visa n°24-511 du 4 décembre 2024) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique de retrait sera ouverte **du 6 au 19 décembre 2024 inclus**.

Portzamparc se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de l'initiateur, des actions apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions 1000MERCIS non détenues de concert par l'initiateur.

Euronext Paris fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

¹ Société par actions simplifiée contrôlée par les fondateurs de la société 1000mercis (Madame Yseulys Costes et Monsieur Thibaut Munier).